

LA PREMIERE ROMANCE D'ANDRE-MODESTE GRETRY

Le Journal de musique peut sans conteste être considéré comme le premier périodique musical français. En 1769, A. de Breuille obtenait le privilège de le publier, mais c'est Framery qui s'en charge dès le premier numéro, en janvier 1770. Très vite, les numéros prennent du retard. L'entreprise est interrompue en 1772 et reprise par Charles-Joseph Mathon de la Cour en janvier 1773. De nouveaux problèmes surgissent qui empêchent la régularité de la parution et l'entreprise est abandonnée quelques années plus tard. C'est ce qu'écrit Grétry au Padre Martini dans une lettre datée du 1er octobre 1772 à Paris (1) :

"...Je vous envoie aussi par la même occasion quatre journal de musique que l'on m'a dit être les meilleurs de tous ceux qui ont paru. Ce journal a été interrompu parce qu'il n'avait pas de succès. Il en a peut-être paru en tout dix ou douze".

Originellement publié sous le titre de Journal de musique, historique, pratique, sur la musique ancienne et moderne, dramatique et instrumentale chez toutes les nations, il prend avec Mathon de la Cour le titre de Journal de musique par une société d'amateurs.

A côté de questions fondamentales d'histoire, de théorie et d'esthétique de la musique, chaque numéro s'efforce de donner un compte-rendu, parfois très détaillé, des nouveautés musicales de la capitale. Ces notices portent principalement sur les spectacles donnés à l'Académie Royale de Musique, à la Comédie Italienne et au Concert Spirituel; elles s'occupent également de renseigner sur les récentes publications et incluent même des messages de caractère plus particulier.

D'une manière générale, ce sont les critiques de Framery, publiées en 1770 et 1771, qui sont les plus intéressantes. De 1773 à 1777, il s'agit plutôt de brefs compte-rendus. Ci-dessous figure la liste des textes relatifs aux oeuvres de Grétry :

- Le Tableau parlant : janvier 1770, pp.36-41.
- Silvain : mars 1770, pp.28-30.
- Les Deux Avarés : décembre 1770, pp.27-39.
- L'Amitié à l'épreuve : février 1771, pp.108-131.
- Le Magnifique : n°3, 1773, pp.68-72.
- Céphale et Procris : n°4, 1777, p.63.

Quelques numéros du Journal reproduisent des airs du jeune compositeur dans les suppléments musicaux figurant à la fin des volumes :

- "Cet aveu charmant", du Tableau parlant (janvier 1770)
- "Ne crois pas qu'un bon ménage", de Silvain (mars 1770)

ainsi qu'un " Psaume mis sur des airs de Grétry" publié en août 1770 (pp.33-40).

Le propos de cet article n'est pas de décrire ces critiques, mais bien une romance d'André-Modeste Grétry qui fut publiée dans la cinquième livraison de 1773. D'après la liste établie par Elisabeth Bartlet et mes propres recherches (2), il s'agit de la première romance du compositeur, et l'on sait l'importance prise par ce genre en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce qui est assez extraordinaire, c'est que le jeune compositeur - il n'avait que vingt-sept ans - mette en musique le poème d'un écrivain des plus renommés à cette époque et qui semble appartenir au groupe des relations de Grétry : le marquis Jean-François de Saint-Lambert (Nancy, 26 décembre 1716 - Paris, 9 février 1803). Ses contacts avec le monde musical n'étaient pas récents puisqu'en 1756 il avait fait représenter, sans grand succès, une comédie-ballet, Fêtes de l'Amour et de l'Hymen.

Une notice figurant sous le texte de la romance suggère que la renommée de Grétry rendait cette publication particulièrement importante :

" Mr. Grétry a eu (de l'aveu de Mr. de Saint-Lambert) la bonté de nous donner cette Romance pour être insérée dans ce Journal. Avant qu'elle pût y paroître, il s'en est répandu quelques copies ; mais les accompagnements que nous avons fait graver tels que Mr. Grétry les a faits n'ont encore paru nulle part " (3).

Il semble que les romances de Grétry bénéficièrent d'un succès important et constant. Ainsi en 1809, alors qu'il s'était déjà retiré de la vie musicale de la capitale, il publie chez Pleyel " Le charme de s'entendre " dont le Mercure du 5 août écrit :

" M. Grétry a mis cette romance en musique; et c'est assez en faire l'éloge : ce compositeur, doué de tant d'esprit et de charme, ne peut rien produire qui n'inspire un doux intérêt. M. Fabry Garost (= Garat), auquel le compositeur a fait de cette romance un don d'amitié, sait encore y ajouter du prix par la manière dont il la chante " (4).

La notice du Journal de musique revêt une importance certaine quant aux principes d'accompagnement de Grétry, d'autant plus que c'est là un sujet qui lui tient à coeur et dont il traitera plus de trente ans plus tard dans un petit traité : Méthode simple pour apprendre à préluder en peu de temps, avec toutes les ressources de l'harmonie (Paris, Imprimerie de la République, 1803). La simplicité qu'illustre la romance " Les Caprices " n'est pas seulement liée aux exigences du genre lui-même, mais aussi aux principes harmoniques défendus par Grétry : clarté du mouvement de la basse, ornementation " légère " de la mélodie à la main droite.

En fait, cette première romance de Grétry répond à la définition du genre telle que Jean-Jacques Rousseau la donne dans son Dictionnaire de musique (5) :

" Romance - Air sur lequel on chante un petit poème du même nom, divisé par couplets, duquel le sujet est pour l'ordinaire quelques histoire amoureuse, et souvent tragique. Comme la romance doit être écrite d'un style simple, touchant, et d'un goût un peu antique, l'air doit répondre au caractère des paroles ; point d'ornements, rime de maniéré, une mélodie douce, naturelle, champêtre, et qui produise son effet par elle-même, indépendamment de la manière de la chanter; il n'est pas nécessaire que le chant soit piquant, il suffit qu'il soit naïf, qu'il n'offusque point la parole, qu'il la fasse bien entendre, et qu'il n'exige pas une grande étendue de voix. Une romance bien faite, n'ayant rien de vaillant, n'affecte pas d'abord; mais chaque couplet ajoute quelque chose à l'effet des précédents, l'intérêt augmente insensiblement, et quelques fois on se trouve ttendri jusqu'aux larmes, sans pouvoir dire où est le charme qui a produit cet effet. C'est une expérience certaine que tout accompagnement d'instrument affaiblit cette impression; il ne faut, pour le chant de la romance, qu'une voix juste, nette, qui prononce bien, et qui chante simplement"(5).

On pourrait s'interroger sur les raisons qui poussèrent Grétry à composer des romances. Effectivement, la forme strophique entre en contradiction avec les préceptes émis dans ses écrits et souvent exemplifiés dans ses oeuvres lyriques. Ce n'est certainement par pour un apport financier. La seule motivation plausible - et elle est typique du personnage - est la concession aux goûts à la mode dans le but de plaire à un large public, d'autant que la plupart de ses autres romances furent publiées dans des périodiques à gros tirage, tel que le *Mercur de France*, ou dans des almanachs.

Je donne ci-dessous le texte de Saint-Lambert en entier et une reproduction de la partition publiée dans le *Journal de musique*.

Philippe VENDRIX
Université de Liège.

(1) G. de FROIDCOURT, Correspondance générale de Grétry. Bruxelles, Brepols, 1962. Lettre n° 36, pp.64-65.

(2) QUITIN, José et BARTLET, Elisabeth, art. GRETRY, André-Ernest-Modeste. *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*. London, Mac Millan, 1981. VII, 709-712.

(3) Journal de musique, 5 (1773), 5-6.

(4) Mercur de France, 5 août 1809, p.325.

(5) ROUSSEAU, Jean-Jacques. Dictionnaire de musique. Paris : Duchesne, 1768. II, 144.

Les Caprices

Mon destin auprès de Climène
varie à chaque instant du jour;
un caprice inspire sa haine,
au autre lui rend son amour.

Elle m'a dit : Lindor, je t'aime,
ton coeur a mérité ma foi.
Elle m'a dit à l'instant même :
Lindor, je me moquois de toi.

Au moment où sa voix m'appelle,
Climène songe à m'éviter :
je ne vais chercher auprès d'elle
que le regret de la quitter.

Elle est triste dans mon absence
et péprise alors mes rivaux;
elle les loue en ma présence
et leur parle de mes défauts.

Mes tourments pour elle ont des charmes,
elle cherche à les irriter;
et je la vois verser des larmes
lorsque je viens les lui conter.

Je lui portois des fleurs qu'elle aime,
elle les prit avec dédain;
elle me donna le soir même
la rose qui paroît son sein.

Un jour Climène moins cruelle
avoit pris soin de me calmer,
et je m'enivrois auprès d'elle
du bonheur de plaire et d'aimer.

Dans la plus profonde tristesse
je la vis bien-tôt se plonger :
je l'offensois par mon ivresse,
mes plaisirs sembloient l'affliger.

Elle est simple, sans artifices;
nul amant n'a tenté sa foi,
et fidelle dans ses caprices
elle n'aime et ne hait que moi.

Beauté si sage et si terrible,
souvent aimé, jamais heureux,
que tu sois cruelle ou sensible,
je n'en sui pas moins amoureux.

Par tes rigueurs ou ton absence
cesse de déchirer mon coeur :
je t'aimerois sans inconstance
quand tu m'aimerois sans humeur.

JOURNAL DE MUSIQUE.

ANNÉE 1773. N.º 5.

LES CAPRICES, ROMANCE de M DE S.^TLAMBERT,

Musique de M. GRETRY.

Andante.

Mon des-tin auprès de Climène varie a

Accompagnement de Clarécin ou de Piano-Forte.

The first system of musical notation consists of three staves. The top staff is the vocal line in G major, 4/4 time, with the lyrics 'Mon des-tin auprès de Climène varie a'. The middle staff is the right-hand accompaniment, and the bottom staff is the left-hand accompaniment. The tempo is marked 'Andante'.

chaque instant du jour, un ca-price inspi-re la

The second system of musical notation continues the vocal line and accompaniment. The lyrics are 'chaque instant du jour, un ca-price inspi-re la'.

haine, un au-tre lui rend son a-mour.

The third system of musical notation concludes the vocal line and accompaniment. The lyrics are 'haine, un au-tre lui rend son a-mour.'.

Les autres couplets sont à la page 5 de ce Journal.